

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

LIVRET CANDIDAT

**EXAMEN FACULTATIF PONCTUEL
BACCALAUREATS GENERAUX, TECHNOLOGIQUES.**

EPREUVE : DANSE EPS

Année scolaire 2012-2013

**RECTORAT
4 RUE G. ENESCO
94010 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 57 02 68 46**

**RECTORAT
3 BD DE LESSEPS
78017 VERSAILLES
Tél : 01 30 83 40 41**

**RECTORAT
94 AVENUE GAMBETTA
75984 PARIS CEDEX 20
Tél : 01 44 62 47 49**

BO SPECIAL N°5 DU 19 JUILLET 2012

L'épreuve ponctuelle terminale :

« Elle s'adresse à tous les candidats ayant passé les épreuves de l'enseignement commun CCF comme en ponctuel. Les candidats inscrits à l'examen facultatif ponctuel choisissent une épreuve parmi :

- les trois épreuves proposées dans la liste nationale spécifique enseignement facultatif ponctuel, publié en annexe la présente circulaire est susceptible évolution au fil des sessions
- les deux épreuves éventuellement proposées dans la liste académique spécifique

LISTE NATIONALE :

- ☞ JUDO
- ☞ TENNIS
- ☞ NATATION DE DISTANCE

LISTE ACADÉMIQUE :

- ☞ DANSE
- ☞ ESCALADE

Pour les élèves handicapés

- ☞ JUDO
- ☞ NATATION
- ☞ BASKET BALL
- ☞ TIR
- ☞ JEUX D'ÉCHECS

L'épreuve se compose de deux parties : une partie physique et un entretien.

L'épreuve physique est notée sur 16 points, en référence au niveau 5 de compétences attendues fixé nationalement. Les exigences sont identiques à celles du contrôle en cours de formation.

Pour les épreuves retenues à l'échelon académique, la compétence et le référentiel de niveau 5 sont validés par la commission académique.

L'entretien noté sur 4 points doit permettre d'attester les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et la réflexion de candidats sur sa pratique.

La note obtenue sur 20 points est transmise au président du jury. Pour attribution définitive et pour information à la commission académique. Un bilan de la session est établi à partir des rapports des responsables des centres d'examens.

Ne peut s'inscrire à l'épreuve facultative :

- ☞ Les candidats dispensés de l'épreuve obligatoire éducation physique et sportive ;
- ☞ Les candidats de l'épreuve de complément d'éducation physique et sportive

Il est rappelé que l'épreuve d'option facultative d'EPS est conseillée aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau de pratique supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire.

Les impératifs pour se présenter à cette épreuve :

- *Avoir une formation spécialisée en danse en tant que chorégraphe, danseur/interprète et spectateur. Une pratique régulière est nécessaire ainsi qu'une fréquentation des spectacles vivants.*
- *L'épreuve implique une réelle préparation spécifique durant l'année et une réflexion sur sa pratique personnelle.*

Chaque candidat doit se présenter muni de la fiche jointe à la convocation (cf. modèle ci-dessous) dûment remplie intitulée :

- ➔ Fiche de présentation de la chorégraphie

I – DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve comporte :

- une prestation physique individuelle ou, au choix collective (composition chorégraphique) notée sur 16 points.
- un entretien noté sur 4 points en deux parties :
 - première partie : Lors d'un exposé de 3 minutes maximum, le candidat rend compte de sa prestation en mettant en relation son ressenti lors de l'épreuve au regard de son projet initial.
 - deuxième partie : Lors d'un échange-discussion avec le jury, le candidat justifie ses choix chorégraphiques en s'appuyant sur son parcours et ses connaissances du monde de la danse.

II – CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :

- Les candidats disposent d'un temps d'échauffement avant le passage de la chorégraphie.
- Si le(s) candidat a (ont) choisi d'utiliser des accessoires et / ou des décors, il(s) devra(ont) les fournir personnellement et les installer rapidement.
- Si le choix d'un accompagnement sonore a été fait, le support doit être **obligatoirement** un CD non réinscriptible, en format audio ou wave. Vérifier scrupuleusement la bonne lecture du support sur une sono autre qu'un ordinateur (chaîne hi-fi, poste audio)
- L'épreuve pratique n'est pas publique. Seuls les candidats sont admis à assister à l'épreuve.
- Prise de vue (photo et vidéo) interdite.
- Un seul passage est autorisé.

III - COMPETENCES ATTENDUES:

- **Chorégraphie collective Niveau 5** : Composer et présenter une chorégraphie collective à partir de choix personnels exprimés et partagés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Justifier les choix chorégraphiques de la prestation, lors de l'entretien, en s'appuyant sur son parcours, et ses connaissances du monde de la danse (styles, chorégraphes et œuvres).

- **Chorégraphie Individuelle Niveau 5** : Composer et présenter une chorégraphie individuelle à partir de choix personnels, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Justifier les choix chorégraphiques de la prestation, lors de l'entretien, en s'appuyant sur son parcours, et ses connaissances du monde de la danse (styles, chorégraphes et œuvres).

IV-DEROULEMENT DE L'EVALUATION :

L'épreuve se déroule sur une demi-journée.

1) PRESENTATION DE LA CHOREGRAPHIE (16 points)

- Individuelle de 2mn à 3mn ou, au choix Collective de 3mn à 4mn.
- Un passage par candidat(e) ou groupe de candidat(es).

2) ENTRETIEN (4 points)

- Durée de l'entretien : 15mn - Soit un exposé (jusqu'à 3 minutes), et échange-discussion (temps restant).
- Champs d'interrogation :
 - 1- Aspect méthodologique : argumenter, justifier son projet chorégraphique, sa démarche de composition.
 - 2- Aspect pratique : Vécu dans l'activité, réflexion sur sa pratique personnelle.
 - 3- Aspect culturel : Connaissances du monde de la danse et de ses relations aux autres arts.

V – MODALITES D'EVALUATION:

Référentiels académiques NIVEAU 5 (en annexes)

VI – ANNEXES:

- Fiche de présentation de la chorégraphie.
- Référentiel académique chorégraphie individuelle niveau 5.
- Référentiel académique chorégraphie collective niveau 5.

EPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE D'EPS – DANSE
Session 2013

FICHE DE PRESENTATION DE LA CHOREGRAPHIE

Nom de l'élève :

TITRE DE LA CHOREGRAPHIE :

SI SUPPORT SONORE CHOISI (titre et références) :

ARGUMENT (propos, parti-pris chorégraphiques):

DANSE CHOREGRAPHIE COLLECTIVE		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
COMPÉTENCES ATTENDUES		Présenter une chorégraphie collective de 2 à 6 élèves. Durée (3' à 4'), espace scénique et emplacement des spectateurs définis. Le monde sonore est choisi par le groupe (musique, bruitage, silence...) Donner un titre, un argument, et les références du monde sonore. Lors d'un entretien individuel de 15 minutes:		
NIVEAU 5 : Composer et présenter une chorégraphie collective à partir de choix personnels exprimés et partagés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Justifier les choix chorégraphiques de la prestation, lors de l'entretien, en s'appuyant sur son parcours, et ses connaissances du monde de la danse (styles, chorégraphes et œuvres).		<ul style="list-style-type: none"> - dans un premier temps, compte-rendu de sa prestation en mettant en relation son ressenti lors de l'épreuve au regard de son projet initial (3 minutes maximum). - dans un second temps, échanges et discussion avec le jury autour des champs méthodologique, pratique et culturel. 		
		DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 5		
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
COMPOSITION NOTE COLLECTIVE 8/20	<p>Comment les partenaires s'organisent pour danser à plusieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédé(s) de composition choisi(s) pour créer l'ossature générale de la chorégraphie ▪ Organisation entre les danseurs ▪ Construction de l'espace scénique (direction et trajets) ▪ Choix et exploitation des éléments scénographiques : (monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor 	<p>0 à 4 pts</p> <p>Projet cohérent, mené à terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédés repérables. Leur mise en œuvre commence à s'affirmer, un propos se dégage. ▪ Relations organisées. Utilisation pertinente d'une ou deux modalités de relations entre danseurs (ex espace, temps). ▪ Trajets précis et organisés avec changements de direction. ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème. 	<p>4,5 à 6 pts</p> <p>Projet développé, polysémique</p>	<p>6,5 à 8 pts</p> <p>Projet personnel, parti-pris original et prise de risque dans les choix.</p>
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédés choisis et assimilés. Le propos est traité de façon riche (diversifié et /ou original) et développé. ▪ Relations construites et/ou combinées. Utilisation pertinente de modalités variées de relations entre danseurs (ex : espace, temps, contact, regard, gestuelle). 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement singulier du thème. Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers. - Mise en scène complexe et subtile Les relations sont particulièrement fluides et complexes dans la subtilité ou la vitesse d'exécution (parties du corps en contact inattendues ou peu accessibles, lutte contre les évidences)
INTERPRETATION NOTE INDIVIDUELLE 8/20	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement moteur ▪ Engagement émotionnel 	<p>0 à 3,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis précis et stables, gestes finis. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement) ▪ Elève convaincant, engagé dans son rôle, mais de façon intermittente. 	<p>4 à 6,5 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination et dissociation maîtrisées de gestes plus complexes (buste engagé), variation d'énergie. Appuis variés, utilisation du déséquilibre, amplitude gestuelle. Regard vivant. 	<p>7 à 8 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Virtuosité (subtilité ou vitesse d'exécution) Dissociation segmentaire, désaxe les mouvements, nuance les énergies, exploite ses caractéristiques singulières de danseur. ▪ Élève habité par sa danse. (est en état de danse, intensité de la présence, maîtrise du jeu d'énergie). Captive le spectateur.
			<ul style="list-style-type: none"> - Élève convaincant, engagé dans son rôle en permanence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trajets et directions symboliques ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale.
ENTRETIEN NOTE INDIVIDUELLE 4/20	Justification des choix chorégraphiques en s'appuyant sur son parcours. Connaissances du monde de la danse (styles, chorégraphes et œuvres).	<p>0 à 1 pt</p> <p>Justification partielle, qui n'éclaire pas le propos.</p> <p>Les connaissances sont insuffisantes ou très superficielles.</p>	<p>1,5 à 2,5 pts</p> <p>Justification cohérente des choix qui éclairent le propos.</p> <p>Les connaissances sont globales ou inégales selon les champs abordés.</p>	<p>3 à 4 pts</p> <p>Justification affinée des choix, jusqu'à une éventuelle prise de position singulière.</p> <p>Les connaissances sont éclairées et diversifiées.</p>